



Publication de la naissance de me fille sans mon accord

Par Chacharlotte

Bonsoir

Il y a quelques mois j'ai donné naissance à notre 3 ème enfants. Le grand père, avec qui nous ne voulons plus de contact, a appris la naissance (on ne sait comment)de notre fille alors que nous ne lui avons même pas annoncé la grossesse.

Il a donc publié sa naissance, nom prénom date et département sur le site familial sans nous demander l'autorisation. Ou nous figuront tous sans notre accord... que pouvons-nous faire pour qu'il nous enlève de ce site?

Merci pour votre temps et réponse.

Par ESP

Bonjour

Vous pouvez lui demander et s'il refuse, adresser une requête directement au site en question, ou en joignant l'éditeur que vous pouvez trouver en rubrique "contact"

A défaut, passer par le médiateur.

[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/comment-faire-supprimer-des-informations-me-concernant-diffusees-sur-internet]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/comment-faire-supprimer-des-informations-me-concernant-diffusees-sur-internet[/url]